

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 72 (1936)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

buts et désirant resserrer encore les liens qui les unissent, arrêtent les dispositions suivantes :

1° Chaque association conserve son entière indépendance.

2° Les délégués des deux associations se réunissent au moins une fois par année en une Conférence. Le nombre des délégués dépendra de l'importance des sujets à traiter.

3° Cette séance est convoquée annuellement à tour de rôle par le président de chacune des deux associations. Ce président établit l'ordre du jour et préside la séance ; le protocole est tenu par le secrétariat de la Société des instituteurs bernois.

4° La Conférence a un caractère consultatif ; ses attributions sont les suivantes :

a) d'étudier les questions scolaires d'une portée nationale et, principalement, tout problème intéressant le corps enseignant suisse tant au point de vue éducatif que corporatif ;

b) de préparer des rapports et des requêtes à envoyer aux autorités fédérales ;

c) de procéder à des enquêtes et d'en grouper les résultats en un rapport unique ;

d) de rédiger des résolutions à soumettre aux comités centraux des deux associations.

5° Les frais de délégation sont respectivement à la charge de chacune des associations ; les autres dépenses sont réparties au prorata de leurs membres selon la liste établie le 1^{er} janvier de chaque année.

6° Toutes les requêtes, publications et décisions engageant les associations sont munies de la signature des présidents de chacune d'elles.

7° Un congrès scolaire suisse pourra être organisé en commun.

8° Les deux associations contractantes peuvent décider que cette convention étendra ses effets à d'autres groupements similaires.

(Projet du 22 septembre 1935 ; à soumettre au Congrès 1936.)

LES « A. J. »

« Sans doute, il est bien tard pour parler encore d'elle ! » Il s'agit ici d'une assemblée, la seconde du genre, qui, le 8 février dernier, réunissait à Olten, les délégués d'associations s'intéressant à l'œuvre des « Auberges de Jeunesse ». La S. P. R. s'y était fait représenter par le vice-président de son bureau.

Après un exposé détaillé sur les débats et le développement actuel de ce mouvement, par le secrétaire général, M. O. Binder, le président de la Fédération suisse des A. J., M. H. Ott exposa les voies et moyens envisagés pour réaliser dans cette entreprise de nouveaux progrès, et les divers délégués exprimèrent sur ces objets leurs remarques et suggestions en une intéressante discussion.

Les premiers « abris scolaires », pour écoliers en excursion, établis d'abord en Allemagne, devinrent bientôt les auberges de jeunesse ; il en existe aujourd'hui près de 200 en Suisse, dépendant de 10 sections régionales, et qui, en 1934, ont servi à environ 100 000 nuitées. Le secrétariat central, à Zurich, édite à 10 000 exemplaires un bulletin mensuel, publie le Guide officiel des A. J., et s'occupe de la propagande par le moyen de prospectus illustrés, de calendriers,

d'une exposition itinérante, du prêt de diapositives, de communiqués à la presse.

Les auberges, dortoir et réfectoire, sont réservées aux jeunes ; on n'y consomme ni alcool ni tabac ; un surveillant adulte y est responsable de l'ordre et de l'entretien. Les unes sont dirigées par des particuliers à leurs risques ; d'autres occupent un bâtiment ou un local loué ; d'autres enfin, mais plus rarement, sont la propriété des sections.

On y est admis jusqu'à l'âge de 25 ans (plus âgé seulement comme conducteur de groupe ou de classe) par présentation de la carte de chef (3 fr.), de la carte de membre (2 fr.) ou de la carte individuelle (0 fr. 50) ; à titre de réciprocité, les cartes sont valables dans les divers pays faisant partie de la Fédération internationale. L'accès général des adultes, admis dans quelques pays, est peu souhaitable du point de vue psychologique ; chez nous surtout, il serait contre-indiqué, car alors l'hôtellerie verrait dans les A. J. une concurrence possible.

L'institution des A. J. se double déjà d'autres initiatives connexes en voie de réalisation, comme par exemple la création, dans toutes les régions touristiques, de chemins spéciaux d'excursion pour piétons, et de la signalisation du réseau des chemins existants.

De nouveaux statuts de la Fédération suisse ont mis au point les tâches respectives de ses différents organes, et il a été créé un Cercle des amis des A. J., dont l'assemblée susdite fut la première réunion. Ainsi, toutes les associations nationales ou cantonales d'instituteurs, de gymnastes, d'éclaireurs, patronages, Wandervogel, Pfadfinder, etc., pourront collaborer aux travaux de la Fédération ou de ses sections et y adhérer comme membres collectifs cotisants. Cette entr'aide permettra de conserver au mouvement suisse des A. J. sa complète indépendance à l'égard des pouvoirs publics, et de l'empêcher de devenir une institution officielle comme en Hollande ou en Pologne, ou encore d'être militarisée comme en Allemagne.

Comme éducateurs, nous avons certainement tous à cœur de faciliter aux jeunes la connaissance plus directe du « visage aimé de la patrie » par le plus beau de tous les sports que sont les excursions pédestres en commun. Et le remplacement des courses scolaires habituelles, avec leurs longs trajets en chemin de fer, par de libres randonnées de quelques jours avec haltes dans les A. J. pourrait être une heureuse évolution.

Si les circonstances actuelles sont bien désastreuses pour certaines initiatives, elles présentent certains avantages pour l'institution des A. J. ; elles incitent à un contact plus direct avec la nature et au retour à une vie plus simple ; mais, en plus, un peu partout, des maisons ou des locaux, aujourd'hui inoccupés, pourraient être obtenus avantageusement pour y créer de nouvelles auberges.

Dans plusieurs cantons de la Suisse allemande, les A. J. sont nombreuses et très utilisées déjà ; chez nous, Vaud et Genève ont récemment mené à bien d'intéressantes et utiles réalisations que d'autres suivront encore ; Neuchâtel est un peu en retard ; notre regretté inspecteur, G. Tuetey, qui s'intéressait vivement à cette entreprise, l'eût sûrement fait bénéficier de son expérience ; dès lors, les préoccupations du corps enseignant neuchâtelois se sont concentrées sur la situation de ses membres et sur la préparation du prochain congrès scolaire ; mais le jour viendra aussi où « the right man » une fois trouvé, son initiative et son dévouement sauront combler la fâcheuse lacune que la carte du Guide des A. J. montre à l'endroit de ce canton.

G. S.

NÉCROLOGIE

† **Jacob Kupper.** — La *Schw. Lehrerzeitung* du 24 avril nous apprend le décès de J. Kupper, ancien président du S. L. V., survenu à Stäfa, où il fut maître secondaire. La cérémonie mortuaire eut lieu le 18 avril au crématoire de Zurich.

En 1921, déjà, J. Kupper fut appelé à diriger les destinées de l'importante association des instituteurs suisses. Succédant au conseiller national Fritschi, Kupper fut un président actif et compétent, qui se donna totalement à cette grosse tâche, réorganisant les finances de la Société, créant et développant les diverses institutions qui en dépendent, donnant à l'organe corporatif la belle tenue qui le distingue. Il eut le grand plaisir de voir l'« Union magistrale ticinese » devenir une section du Lehrerverein et, nous ne l'oublions pas, c'est grâce à lui que les relations entre la S. P. R. et le S. L. V. ont pu se nouer et devenir ce qu'elles sont aujourd'hui. Tous ceux qui ont eu l'avantage de s'approcher de lui, de devenir son ami — ce fut notre cas — se souviendront du tact, de la distinction, de l'amabilité qui caractérisaient Kupper dans tous ses faits et gestes, de l'autorité qu'il montrait à présider une assemblée. Nous l'entendons encore, à Bellinzone, au Congrès de la F. I. A. I., saluer les congressistes en allemand, en français, en italien et en anglais avec la même aisance. C'était un érudit ; un modeste aussi, qui cachait sous une bonhomie d'excellent aloi des qualités remarquables de pédagogue, de journaliste et d'administrateur.

Kupper s'en est allé, âgé de 59 ans seulement. Les circonstances tragiques qui ont amené sa démission de président du S. L. V. ont sans doute été pour beaucoup dans cette mort brusque et prématurée.

La S. P. R. s'incline avec respect devant la tombe de ce grand ami de la Suisse française et gardera de lui un souvenir reconnaissant. C. GREG.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Jusqu'au 1^{er} mai, à 17 h. :

Institutrice : Mont-la-Ville.

Travaux à l'aiguille : Bioley-Magnoux ; Maraçon ; Valeyres-sous-Ursins (6 h. hebdomadaire pour chacune des places).

Jusqu'au 5 mai, à 17 h. :

Instituteurs : Payerne (Hameaux) ; Yverdon.

Institutrice : Cossonay.

Travaux à l'aiguille : Les Clées (6 h.).

Jusqu'au 12 mai, à 17 h. :

Travaux à l'aiguille : Buchillon (6 h.).

BUREAU DE PLACEMENT

Famille de Baden désire *échange* d'une année pour son fils de 21 ans qui suivrait une école de commerce si possible, ou travaillerait comme volontaire de bureau. Le Suisse français pourrait suivre les écoles ou travailler comme volontaire chez Brown, Boveri et Cie. L. CORNUZ, Vevey.

CELLES QUI N'ONT PAS SIGNÉ

On se rappelle la fameuse pétition, dite « boule-de-neige », qui, en automne 1935, dévala les pentes du Jura pour n'arrêter sa course qu'à la 388^e commune du canton, et demandant une baisse effective de 10 % sur l'ensemble des salaires fixés par l'Etat. Le voyage de retour jusqu'à la Chancellerie fut moins rapide, et il y eut des défections... Nous avons le plaisir de publier la liste des 115 localités dont les autorités exécutives furent assez courageuses, assez indépendantes pour ne pas suivre le mot d'ordre des municipalités de La Vallée, de Bière, de Ste-Croix et de Vaulion. C'est un tableau d'honneur qui fera plaisir aux collègues qui y vivent, qui y enseignent, qui y sont estimés.

Sans autres rétrospectives, les voici :

Aigle	Envy	Renens
Allamand	Ependes	Rennaz
Assens	Essert-Pitet	La Rippe
Aubonne	Essert s. Champvent	Roche
Avenches	Faoug	Romanel s. L.
Belmont s. L.	Goumoëns-le-Jux	Romanel s. M.
Bettens	Grandson	Rossens
Bex	Granges	Savigny
Bougy	Henniez	Signy
Buchillon	Jouxstens-Mézery	Sottens
Bussy	Lausanne	Suchy
Cerniaz	Lavey	Sugnens
Chabrey	Lavigny	Sullens
Chamblon	Lully	Syens
Champmartin	Lussery	St-Barthélemy
Le Châtelard	Lutry	St-Saphorin (Lavaux)
Chavannes s. Morges	Malapalud	Signy-Aveney
Chavannes-de-Bogis	Marthereignes	Les Tavernes
Chavannes-des-Bois	Mies	Thierrens
Chavannes-le-Veyron	Mollens	Les Thioleyres
Chesalles s. M.	Mont s. Rolle	Tolochenaz
Chesalles s. O.	Montherod	La Tour-de-Peilz
Cheseaux	Montmagny	Valeyres s. Montagny
Chessel	Morges	Vallorbe
Chevroux	Naz	Vevey
Chexbres	Nyon	Vich
Les Clées	Orbe	Villars-Lussery
Commugny	Oron-le-Châtel	Villars-Tiercelin
Coppet	Ormont-dessous	Villeneuve
Corcelles-Le-Jorat	Paudex	Villette
Corbeyrier	Penthalaz	Vinzel
Crans	Planches (Montreux)	Vuarrens
Crassier	La Praz	Vufflens-la-Ville
Crissier	Préverenges	Villars s. Champvent
Cuarnens	Prévonloup	Yvonand
Cuarny	Prilly	Yverne
Les Cullayes	Provence	Yverdon
Cully	Pully	
Echandens	Rances	

REVISION DES RETRAITES DU CORPS ENSEIGNANT

La loi sur les Retraites, datant de 1922 et révisée en 1931, va probablement disparaître sous peu pour faire place à une législation nouvelle qui ne différera certainement pas beaucoup de l'ancienne ; ce sera une simple remise sur pied au moment du renflouement de la caisse. A supposer que, dans les grandes lignes, le statut actuel reste le même, il est cependant un chapitre qui devra être revu complètement : c'est celui qui est intitulé « Sorties », art. 19 à 21.

« Art. 19 : Lorsqu'une personne au bénéfice de la présente loi *meurt* avant d'avoir contribué pendant dix ans au coût des pensions, ses enfants, son conjoint, ses ascendants à sa charge ont droit au montant des retenues exercées sur son traitement avec intérêts simples au 4 % . »

Pourquoi pas intérêts composés ? A qui va le versement de l'Etat égal à ces retenues ? Les enfants du défunt ne devraient-ils pas en bénéficier, en capital ou en rente annuelle, jusqu'à leur majorité ?

« Art. 20 : Lorsqu'une personne sort du corps enseignant ou pastoral sans être pensionnée, elle a droit :

a) et b) pour *invalidité* ou *suppression d'emploi*, au montant des retenues avec intérêts simples au 4 % . »

Mêmes remarques que pour l'art. 19.

c) ...« pour *démission avant dix ans* d'enseignement, au montant des retenues sans intérêts ;

d) pour *démission après dix ans*, au 75 % des retenues sans intérêts. »

Le saviez-vous ? Qui connaît la ou les lois par cœur ? Que dites-vous de ces charmantes lettres c) et d) ?

Une démission pour mariage, pour changement d'emploi donne une place libre pour une ou un breveté pas encore nommé, et on conseille beaucoup aux régentes qui se marient de démissionner en ces temps de chômage, surtout pour faire plaisir au jaloux d'en face... Eh bien ! on les y engage chaleureusement, tout en gardant dans la caisse de Retraites une bonne part de ce qu'on leur doit ! Mais voilà, les législateurs-hommes n'ont pas pensé à un prêt d'honneur à rendre, à un trousseau à acheter, à une vieille maman dans la gêne.

f) ...« pour *révocation, non réélection par insuffisance professionnelle ; avant dix ans* d'enseignement, au montant des retenues sans intérêts ; *après dix ans* d'enseignement, au 75 % des retenues sans intérêts ;

g) *révocation pour d'autres motifs* que l'insuffisance professionnelle, au 50 % des retenues sans intérêts. »

75 %, 50 %, songez-vous à ce que cela veut dire ?

Le malheureux, la malheureuse qui, victimes d'eux-mêmes ou des circonstances, sont démissionnés, radiés, mis au ban de la société, perdent leur place, leur salaire, leur honneur, ne sont-ils pas assez punis ? A-t-on le droit de les voler en gardant pour les donner à d'autres ces sommes qui constituent une épargne entre les mains de l'Etat ? Les enfants, la famille du coupable sont-ils responsables de ses agissements au point de ne pas recevoir au moins ce montant intact ?

Poser la question, c'est y répondre, et nous nous étonnons que nos devanciers de 1922 aient laissé passer ces %, ces sans intérêts et ces intérêts simples sans en voir le danger et l'iniquité. Evidemment, ils ont obtenu la retraite à 30 ans

pour les dames, à 35 ans pour les messieurs, ce qui suppose des concessions en contre-partie, mais si ces avantages subsistent au mépris de la simple honnêteté en affaires, il vaudrait mieux qu'ils n'existent pas.

La retraite est une épargne ; elle s'augmente des versements de l'Etat et des intérêts composés ; c'est sur cette base *entière* que doit être remboursé aux ayants droit le capital ou la rente adéquate, quel que soit le moment où ils quittent la Caisse ou le motif de leur démission. L. Cz.

CHOMAGE ET RÉPARATIONS DE BATIMENTS D'ÉCOLE

La municipalité de Lausanne, sur préavis de la Commission des finances, a mis sur pied tout un programme de réfections aux bâtiments et préaux scolaires. Le devis s'élève à 365 000 fr. dont la moitié environ représente des travaux urgents. « Ces réparations pourront toutes être exécutées par des entrepreneurs et ouvriers de la place et constitueront un moyen de lutte contre le chômage plus intéressant et plus efficace que l'octroi d'allocations. »

Voilà qui correspond tout à fait à ce que nous disions dans un précédent article. Faire travailler les hommes de métier au lieu de les payer sans qu'ils puissent se rendre utiles, c'est la vraie entraide, et remettre tous nos locaux scolaires en bon état, c'est une tâche toute trouvée pour ces bras robustes sans emploi. Que d'autres municipalités y songent aussi. Ce sera là besogne excellente pour le bien de tous. L. Cz.

P. S. — Information de dernière heure :

La Commune de Puidoux recevra de l'Etat un subside de chômage de 520 fr. pour l'aménagement de préaux scolaires à Cremières et à Puidoux-Village.

ÉCHOS DE PROMOTIONS

Les journaux quotidiens et les feuilles locales en ont rempli leurs colonnes en ces premiers jours d'avril. C'est plaisir de les lire : pasteurs, autorités, enfants et parents se sont réunis dans un grand nombre de communes pour marquer dignement la fin de l'année scolaire.

D'excellentes paroles ont été prononcées ; mises en garde, conseils, éloges, remerciements ; ce furent des heures reconfortantes au milieu de toute cette jeunesse qui représente l'avenir.

Nous nous bornerons à reprendre ici et là quelques passages qui nous ont frappé (que leurs auteurs nous excusent de ne pas publier tous leurs noms !) :

« Etre malin ne suffit pas ; être honnête et avoir une conscience valent mieux... »

» Un élève a dû être éliminé de la primaire supérieure pour travail insuffisant ; il avait *sept* répétitions de sociétés par semaine après les heures d'école.

» Le problème de l'attention et de la concentration est complètement remis en question depuis l'invention des bruits de la rue, et si les nouvelles générations sont inattentives et dispersées, instables et capricieuses, c'est qu'à journée faite on les empêche et d'entendre et de se recueillir.

» Un des phénomènes généraux remarquables dans les écoles d'aujourd'hui, c'est l'instabilité et le déficit mental d'un grand nombre, déséquilibre causé par l'hérédité, l'ascendance déficitaire ou l'alcoolisme, ou bien par une existence trop fébrile, l'abus du cinéma, de la radio, du sport, les mauvaises lectures,

les divertissements. Les grandes personnes devraient permettre aux enfants de travailler en paix, dans une atmosphère sereine.

» Ne vous conduisez pas devant les difficultés de la vie comme certains oiseaux devant l'orage, en vous cachant la tête dans les épaules ; faites-leur face courageusement. Lutte avec ténacité, gardez l'espoir et la confiance. »

Il y aurait d'autres lignes à citer, tant est grand le nombre des problèmes soulevés dans ces allocutions ; mais force nous est de nous limiter dans cette revue de fin d'année.

Le corps enseignant est particulièrement sensible aux paroles bienveillantes qui lui ont été adressées par les représentants des autorités à toutes ces manifestations.

L. Cz.

GENÈVE

ASSEMBLÉE DU GROUPE C DE LA C. I. A.

Au cours de l'assemblée générale de la C. I. A. du 26 mars dernier, les sociétaires ont réclamé la nomination d'une commission chargée d'étudier les moyens d'assainir la situation financière de notre caisse de retraite.

Cette commission, formée en partie de quelques membres du comité de la C. I. A., devait être complétée par un certain nombre de sociétaires pris en dehors du comité et à raison de deux délégués par groupe.

C'est pour désigner ses délégués que le groupe C (enseignement primaire) était convoqué mercredi, le 22 avril, en l'Aula de l'Université.

Au cours de la séance, présidée par M. Ed. Martin, on entendit un exposé approfondi et documenté de notre collègue Borel, sur les différentes faces du problème qui sera posé à la commission d'assainissement financier.

Les candidats présentés par les deux sections de l'U. I. P. G. furent élus à l'unanimité. Ce sont Mlle M. Perrenoud et M. Th. Foëx. M. G. Borel fut désigné à l'unanimité comme suppléant.

A. L.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en
Assemblée générale, le mercredi 6 mai, à 17 h. précises, Café de la Terrasse,
Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal. — 2. Communications du comité. — 3. Modifications à l'horaire scolaire. — 4. Assurance responsabilité civile. — 5. Accidents de skis. — 6. Modifications aux statuts de la S. P. R. — 7. Propositions individuelles.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Séance : mercredi 6 mai, à 17 h., Salle II, Département de l'Instruction publique.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal. — 2. Communications du comité. — 3. Initiative contre le cumul. — 4. Congrès. — 5. Propositions individuelles.

La place manquant, la correspondance neuchâteloise ne peut paraître aujourd'hui.

RÉD.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOTRE ENCARTAGE

Nous n'avons pas à expliquer à nos lecteurs ce qu'est le petit journal vert qu'ils trouveront encarté dans ce numéro. Il parlera pour lui-même. Pour beaucoup de maîtres de la Suisse romande, c'est d'ailleurs une vieille connaissance. Mais c'est la première fois que *La Jeunesse et la Paix du Monde* paraît en français par les soins d'une association suisse, et la première fois que la Société pédagogique romande lui accorde officiellement son patronage. Elle l'a fait en termes particulièrement chaleureux, qui sont allés au cœur des membres de la Commission de rédaction. Celle-ci était d'ailleurs composée, dans sa grande majorité, d'instituteurs et de directeurs d'écoles (des deux sexes, cela va de soi), et la présence de délégués officiels de la Romande, s'il a rehaussé le prestige de la réunion, n'en a pas changé l'allure.

Ce journal coûte 5 centimes le numéro. On aimerait le distribuer à tous les enfants qui sont en état d'en profiter. Il faut que les abonnés de *l'Éducateur*, membres de nos sociétés pédagogiques, appuient activement les intentions de leurs comités. L'Association suisse pour la S. d. N. s'est efforcée d'intéresser à l'entreprise tous les pasteurs et curés de la Suisse romande. Que les maîtres s'entendent avec eux et avec les autorités scolaires pour obtenir une distribution gratuite aux enfants des écoles. Et là où les autorités n'estimeraient pas pouvoir faire le nécessaire... des abonnés de *l'Éducateur* auront mille tours pour trouver la ou les pièces de cent sous indispensables.

Mais il ne suffit pas de distribuer cette petite feuille ; il faut s'assurer qu'elle stimulera les enfants à penser. Il n'est pas difficile de l'intégrer dans l'enseignement de la journée ou de la semaine. Un article comme celui de M. Boissier mérite et appelle un commentaire. Et l'idée même du Message, ces pionniers qui fraient la voie au progrès dans tous les domaines, mais non sans luttes, si bien qu'ils semblent triompher de l'impossible, — il y a là de quoi retenir l'attention d'une classe, et de bien des manières.

Pour les petits, et pour les grands aussi, si le maître a des talents de narrateur, la biographie de l'un ou l'autre de ces hommes dont on ne donne que le portrait est tout indiquée. Mais vous êtes dans les idées nouvelles, vous tenez que c'est aux enfants à parler. — Parfait ! donnez-leur donc l'occasion de chercher dans la biblio-

thèque de l'école l'une ou l'autre de ces vies de grands hommes ; encouragez-les à feuilleter des dictionnaires pour prendre part aux concours ; pour compléter les listes de la première et de la dernière page, un travail en équipes est tout indiqué : le jury qui décernera les prix ne verra aucun inconvénient — au contraire — à cette collaboration. Bref, ou je me trompe fort, ou il y a dans cette idée des pionniers un magnifique centre d'intérêt non seulement pour des leçons de sciences, d'histoire, de géographie en classe, mais pour des troupes d'Eclaireurs ou de cadets, pour des groupes d'écoles du dimanche s'intéressant aux missions, etc., etc.

Et je n'ai même pas fait allusion au jeu radiophonique de M. Baeriswyl, ni à l'émission commune des trois postes suisses.

Et, quoique je ne me fasse pas beaucoup d'illusions, hélas ! — j'ajouterai tout de même encore une demande : envoyez-nous (ou faites-nous envoyer par un élève) le récit de ce que vous aurez fait ; vos suggestions aussi pour le numéro de l'an prochain. Nous savons bien ce qui manque à ce numéro-ci : il est trop sérieux ; le cœur ni l'imagination n'y tiennent assez de place ; il n'y a ni vers, ni chanson...

Mais, tel qu'il est, ce petit journal vient à son heure. Jamais la paix n'a semblé plus impossible ; jamais on ne l'a sentie plus nécessaire. A mon école de recrues, une « scie » revenait à toute occasion : « Y en a des qui croient qu'il n'y a qu'à... N'y a pas qu'à ». Ne répétez pas ce propos tel quel en classe ; on vous accuserait de contribuer à l'abâtardissement de la langue ! Mais c'est vrai : rien ne se fait tout seul de ce qui vaut la peine d'être fait. Et pourtant nous savons bien, si nous aimons les mots historiques, que « impossible n'est pas français » et, si nous ne craignons pas d'aller tout au fond de nous-mêmes, que « Rien n'est impossible à Dieu ». C'est ce que le 18 mai voudrait enseigner à nos écoliers par le canal de notre petit journal, avec votre aide à tous. Merci. Pierre BOVET.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE DANS LES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

On a estimé pendant longtemps que le premier travail sérieux de l'école doit être l'étude de la langue maternelle par l'initiation plus ou moins attrayante aux signes graphiques : lettres et syllabes, mots dits « normaux », etc. ; et leur représentation par l'écriture. C'était là, pensait-on, la base de tout enseignement raisonnable et bien compris. Et la famille n'envisageait pas les débuts de

l'apprentissage intellectuel sous un autre angle. Le plus souvent encore, lorsque cette dernière veut commencer elle-même cette initiation, elle revient volontiers aux anciens procédés.

Il est vrai que des hommes comme Rousseau et Pestalozzi, qui se sont penchés sur le jeune enfant, le premier, en philosophe, le second en apôtre, avaient depuis longtemps émis des idées moins sommaires et préconisé des méthodes moins mécaniques. Avant les mots et leur représentation graphique, ces pédagogues ont voulu placer les choses, seules capables d'éclairer la signification des mots et d'incorporer ceux-ci à la vie. Avant de chercher à instruire, ils ont déclaré qu'il importe avant tout de donner à l'enfant le désir de connaître, la soif de comprendre ; d'éveiller sa curiosité. Il est inutile, ont-ils proclamé, que l'enfant sache lire avant que le développement de son intelligence et de son langage l'ait mis en état de saisir le sens profond de ce qu'il lit. Ce qui importe par-dessus tout, c'est de ne jamais le rebuter.

En théorie, c'est bien cela : vive Rousseau !... vive Pestalozzi !... du moins dans les commémorations officielles. Dans la pratique, c'est un peu différent ; même si les saints patrons, ou patronnes, de l'école, ont changé de nom, et si leur esprit a évolué.

Cela veut-il dire qu'il faille reléguer l'apprentissage de la lecture à l'arrière-plan, pour mettre sur l'avant-scène toutes sortes d'occupations amusantes, d'activités libres, de jeux plus ou moins éducatifs ? Ce serait ériger en principe le système cahotant des oscillations entraînant presque à coup sûr des réactions d'égale amplitude.

S'il ne faut pas que la lecture compose, avec l'écriture et le calcul, la plus grosse part du programme de l'enseignement élémentaire, il n'est pas nécessaire non plus que cette discipline soit soumise au régime forcé de la portion congrue. La première place, la place d'honneur, doit toujours être réservée à la langue maternelle ; et cette place doit être la plus richement servie. On ne mettra à ce soin jamais trop d'intérêt, jamais trop de goût, jamais trop d'amour. Quel charme émane de ces jeunes enfants que des parents avisés, et affinés, ont nourris de ce lait ; c'est un double sourire permanent, qui étonne presque au milieu de l'atmosphère de vulgarité dans laquelle semblent se complaire les aînés.

La langue maternelle à la première place ; mais non par l'abstraction des sons et des mots. Bien plutôt par la curiosité, éveillée, l'observation enjouée, la causerie spontanée et vivante. Par la *leçon de chose*, si l'on ose encore employer ce terme démodé, qui a servi à étiqueter tant de contrefaçons.

PURISME !

... Tu apprendras surtout à faire tes tâches, ce qui est le plus sûr moyen d'apprendre à faire *sa tâche*, j'entends la tâche quotidienne et solitaire, qui appelle, trouve et commande chacun de nous.

(Philippe Monnier : « Le livre de Blaise », chap. VI.)

INFORMATIONS SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Après-midi, à 14 h. 30, au Palais de Rumine, Auditoire XV, séance publique.
Ordre du jour : 1. Courte séance administrative. 2. Etude biblique. 3. L'éducation morale à l'école. (Expériences de quelques membres du corps enseignant.)

LE COMITÉ.

PRATIQUE FRANÇAIS : LE PRINTEMPS A LA CAMPAGNE

1. Le printemps m'avait pris comme un compagnon fou et m'entraînait dans les haies, au fond des fossés, vers les jeux clairs des sources. Mon Dieu ! que c'est beau, une eau qui sort de terre ! Pour moi, c'était un véritable miracle. Tout m'était nouveau, inconnu et mystérieux, et je ne crois pas que les contes de fées puissent avoir de plus magnifiques palais que la voûte des bois où je proménais un véritable délire...

Echevelé, je suis les talus des fossés avec Tom, qui paraît grisé comme moi, gambade, s'arrête frémissant, prêt à bondir. Je cours, je cours à perdre haleine, derrière lui qui se joue de mes faibles jambes, je cours sans savoir où ni pourquoi, ivre de grand air, de lumière, d'une joie de jeune poulain qui se roule dans l'herbe nouvelle...

2. La sève montait partout sous l'aspiration du soleil : les sarments de la treille pleuraient, les bourgeons des arbres éclataient et tout un déploiement de feuilles neuves changeait d'heure en heure la face de l'univers.

— Tiens ! mon oncle, il n'y avait rien hier ; aujourd'hui on voit un tas de petites langues vertes.

Je lui montrais un champ.

— C'est l'orge qui lève. Tu verras ça dans une semaine, si ce temps-là continue !

De jour en jour j'observais la croissance de ce pelage vert et doux qui brillait au soleil du matin, un peu blanchi par la rosée : je sentais une envie de passer ma main dessus...

3. Puis ce fut la levée des pommes de terre. La croûte grise de la terre se fendait. Qu'y avait-il sous cette crevasse en étoile ? On dirait qu'une bête soulève le sol. Une petite tête bronzée apparaît, comme le nez d'un grillon. Le temps devient sec : le soleil durcit le sol. Quel effort doit faire cette faible chose vivante pour le briser ! Sortira-t-elle ? — Forte de toutes les puissances de la capillarité et de la chaleur, elle gonfle son groin, pousse l'obstacle, arrive à l'air libre : le germe reçoit, directe, la force solaire, invincible et chaude, qui l'attirait... Une feuille est née. Déjà, plus loin, apparaissent d'autres plants, en petites taches alignées et sombres. Des endroits restent vides, çà et là. Je suis inquiet : ces manques se combleront-ils ? N'a-t-on pas oublié la semence ? Je gratte, je cherche à un centimètre du sol : une tige jaune monte, doucement, vers la lumière... Ce sera pour demain.

Demain, ô joie ! tout est vert.

Gabriel MAURIÈRE.

(Peau-de-Pêche. — Gédalge, éditeur.)

Notes. — Peau-de-Pêche est un petit garçon qui, pour la première fois, assiste en pleine campagne à l'éclosion du printemps. Tom, c'est son chien.

Vocabulaire. — Relever les expressions qui marquent la surprise de l'enfant, son enthousiasme : il y en a à foison. En chercher d'autres — d'équivalentes, ce qui sera un peu difficile — ; puis celles qui sont particulièrement heureuses : les yeux clairs des sources, — ce pelage vert et doux qui brillait au soleil au matin, — elle gonfle son groin, pousse l'obstacle, etc.

Rédaction. — Le printemps dans la forêt, — dans les champs. — La germination des blés. Les pommes de terre *lèvent*.

L'analyse du morceau suggérera de nombreuses applications — aussi bien pour les petits citadins que pour les campagnards.

RÉCITATION : UN MARCHÉ

(*Fragment*)

Une odeur de poisson, de fruit et de légume,
Le parfum des jardins et celui des forêts,
De fleurs comme une rouge ou blanchissante écume ;

Du soleil à travers le grand branchage frais,-
Les fruits d'or débordant des profondes corbeilles,
Des cris qui percent l'air, aigus comme des traits ;

Les raisins chauds et roux attirant les abeilles,
Les abricots pressés formant de petits lacs,
Et les « pommes d'amour » des cascades vermeilles ;

Les amandes tentant de s'évader des sacs,
Les pas et les appels, les rires sur les bouches,
Les fouets des paysans agitant des clics-clacs ;

Des vieux secs, vigoureux, tordus comme des souches,
Des filles aux cheveux de nuit ou de clarté,
Les grelots des chevaux s'ébrouant sous les mouches.

C'est le marché vibrant dans un matin d'été,
C'est la mer, le vallon, c'est toute la campagne
Qui s'offrent en chantant au cœur de la cité.

Emile RIPERT.

La Terre des lauriers (Bernard Grasset, éditeur).

AVRIL

Simone, le soleil rit sur les feuilles de houx :
Avril est revenu pour jouer avec nous.

Il porte des corbeilles de fleurs sur ses épaules,
Il les donne aux épines, aux marronniers, aux saules ;

Il les sème une à une parmi l'herbe des prés,
Sur le bord des ruisseaux, des mares et des fossés ;

Il garde les jonquilles pour l'eau, et les pervenches
Pour les bois, aux endroits où s'allongent les branches ;

Il jette les violettes à l'ombre, sous les ronces
Où son pied nu, sans peur, les cache et les enfonce ;

A toutes les prairies il donne des pâquerettes,
Et des primevères qui ont un collier de clochettes ;

Il laisse les muguets tomber dans les forêts
Avec les anémones, le long des sentiers frais ;

Il plante des iris sur le toit des maisons,
Et dans notre jardin, Simone, où il fait bon,

Il répandra des ancolies et des pensées,
Des jacinthes et la bonne odeur des giroflées.

R. de GOURMONT.

Divertissements (Mercure de France, éditeur).

SCIENCES NATURELLES

Nous avons signalé à plusieurs reprises la merveilleuse brochure de M. J. Bourquin, professeur, Porrentruy : **Observations et expériences de botanique.** Imprimerie Bolliger et Eicher, Berne. — Si nous y revenons, c'est que décidément elle est le meilleur guide pratique que nous connaissions dans ce genre. Nous en publierons le premier chapitre, — **Développement de la plante,** — mais nous pensons rendre service en recommandant à tous cette publication.

A. R.

I. DÉVELOPPEMENT DE LA PLANTE

A. Reproduction par graines.

a) Gonflement des graines.

1. Mettre dans un verre à boire jusqu'à mi-hauteur des graines de haricot, puis verser de l'eau de manière à les recouvrir exactement. Indiquer le niveau au moyen d'une bandelette de papier gommé. Au bout de 24 heures, l'eau a fortement diminué et les graines se sont gonflées.

Les graines ont donc absorbé une partie de l'eau.

2. Choisir un flacon de pharmacie à parois minces d'une contenance de 150 à 200 cm³, le remplir de pois secs, ajouter de l'eau jusqu'au col, puis fermer avec un bouchon bien ficelé. Le lendemain le flacon éclate grâce à la pression exercée par les graines sur ses parois.

Ainsi la force résultant du gonflement des graines, dite *force d'imbibition*, est très grande. C'est elle qui permet aux amandes de certains fruits, au moment de la germination, de briser leur coque, comme chez la cerise, la prune, la pêche, la noisette, etc.

b) Examen d'une graine.

3. Observer la forme extérieure d'une graine de haricot gonflée par immersion dans l'eau. Sur sa face concave, rechercher un espace de forme ovale, la *hile*, qui marque l'endroit où la graine était fixée à la gousse. A proximité se trouve un petit trou, le *micropyle*, vers lequel se dirige la *racine* qui fait saillie sous la peau de la graine ou *tégument*.

4. Enlever avec soin le tégument au moyen d'une pointe de canif et constater qu'il reste deux masses blanches appliquées l'une contre l'autre par leur face plane et réunies par le *germe* ; ce sont les *cotylédons*. Ceux-ci représentent en réalité les deux premières feuilles dont la déformation est due à l'abondance des réserves nutritives qu'elles contiennent.

Séparer les cotylédons et remarquer que l'un d'eux porte sur sa face plane

une petite plante en formation : c'est la *plantule* ; distinguer la *radicule*, la *tigelle*, les deux *feuilles* ; examiner ces dernières à la loupe.

c) *Conditions de germination.*

Pour germer, la graine a besoin :

1° *D'humidité.*

Si l'on place des graines, les unes dans de la sciure humide, les autres dans de la sciure sèche, les premières seules germent.

2° *De chaleur.*

6. On constate que la graine ne germe jamais en hiver, même si la terre n'est pas recouverte de neige, mais bien au printemps lorsque le sol se réchauffe (cas général) et quelquefois en automne (plantes annuelles hivernantes : blé d'automne, navette, etc.).

3° *D'air.*

7. Des grains de blé, placés dans un espace vide d'air, ne germent pas.

Faire l'expérience de Toricelli avec un tube suffisamment large (4 à 5 mm.) ; placer à l'ouverture de celui-ci un ou deux grains de blé qui monteront, grâce à leur faible densité, jusqu'à la chambre barométrique ; enfin introduire très peu d'eau au moyen d'une pipette à pointe recourbée. Les grains gonflent, mais ne germent pas.

8. La *lumière* n'est pas nécessaire à la germination puisque la plupart des graines germent à l'intérieur du sol.

Respiration de la graine.

9. La germination, comme on l'a vu, ne peut avoir lieu sans air parce que la graine respire en même temps qu'elle germe ; autrement dit, elle absorbe de l'oxygène et rejette du gaz carbonique.

Dans un flacon à large ouverture, on met quelques poignées de grains de pois et de blé gonflés au préalable par une immersion dans l'eau ; puis on ferme le récipient. Au bout d'un certain temps, on descend prudemment une bougie allumée dans le flacon : la flamme s'éteint subitement lorsqu'elle entre dans la couche de gaz carbonique, qui occupe le fond.

Il s'agit bien de gaz carbonique, car si l'on incline doucement le flacon comme pour verser un liquide, le gaz s'écoule grâce à sa forte densité ; la bougie allumée, introduite à nouveau dans le flacon redressé, ne s'éteint plus.

En respirant, les graines ont donc consommé une partie de l'oxygène de l'air contenu dans le flacon et l'ont remplacé par une quantité égale de gaz carbonique.

10. Cette expérience peut remplacer la précédente.

Mettre dans un vase cylindrique une poignée de pois et verser de l'eau de manière à les submerger complètement. Au bout de 24 heures, enlever l'eau, placer sur les pois un petit récipient contenant de l'eau de chaux et fermer le vase au moyen d'un bouchon ou d'une plaque de verre. Pour la comparaison, préparer un deuxième vase, dit vase témoin, identique au premier, avec cette différence que les pois gonflés sont remplacés par des pois secs. Au bout d'un jour, observer l'eau de chaux ; dans le premier récipient, elle est trouble : formation de calcaire due à la présence de l'acide carbonique ; dans le deuxième, l'eau de chaux est restée claire. Enlever les bouchons et descendre, au moyen

d'un fil métallique, une bougie allumée dans chaque flacon : dans le premier, elle s'éteint ; dans le deuxième, elle continue à brûler.

Les graines en germination ont donc absorbé l'oxygène de l'air contenu dans le flacon et rejeté de l'acide carbonique. Il s'est produit une combustion lente.

(A suivre.)

J. BOURQUIN.

LES LIVRES

Le Glaive, pièce historique en 4 actes, par Louis Goumaz. — Une brochure de 80 pages, sous couverture en deux couleurs. Prix : 2 fr. 75. Editions Spes, Lausanne.

Si souvent, notre peuple a manifesté son goût très vif pour la représentation scénique de telle ou telle page de nos annales historiques, que l'on peut prédire le succès aux pièces que l'on va nous donner cette année pour commémorer le quatrième centenaire de la Réformation en Pays de Vaud. Trois ouvrages dramatiques sont déjà annoncés et peut-être y en aura-t-il d'autres ? Le sujet est si vaste. En tout état de cause, voici la première pièce publiée, prête à subir l'épreuve de la scène, sous ce titre de grande allure : *Le Glaive*. Son auteur, le pasteur L. Goumaz, s'est inspiré très heureusement de la devise et du blason de Farel brandissant l'Évangile comme un glaive : Que veux-je... sinon qu'il flamboie ! Il a choisi pour nous montrer le triomphe de la foi nouvelle, le cadre rustique du pied du Jura. C'est à Baulmes que se déroulent les quatre actes intitulés : La cave à Barbaro. — Lise Ravussin. — Qu'il flamboie. — Monsieur le Ministre. — Dans une langue simple et vivante, discourent des personnages pittoresques, campés avec vigueur. Les Réformateurs eux-mêmes, Viret et Farel, font leur apparition et donnent à cet ouvrage son relief et son sens historiques. L'action est simple, calquée sur une réalité qui a dû l'être aussi. Le « glaive » est tout spirituel et ne tranche la tête qu'aux erreurs dont la Réforme se glorifie d'avoir fait justice. Tous les protestants Vaudois et Romands liront avec plaisir et profit cette œuvre de « bonne foi » — c'est le cas de le dire — conçue noblement à la gloire de l'Évangile et non pour ranimer les vieilles querelles confessionnelles. Puis, ils iront la voir jouer l'automne prochain, à Lausanne où sa représentation est déjà assurée, et en divers autres lieux du canton, très probablement.

Rouge et Vert, ou Eloge de Belles-Lettres, par Henri de Ziegler. Collection « Institutions et Traditions de la Suisse romande ». Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Les sociétés de Belles-Lettres ne sont peut-être pas une institution, mais elle représentent une tradition, sans doute. Une tradition qu'il importe de connaître pour comprendre bien notre pays. C'est à ce titre qu'elles ont trouvé dans notre collection une place. Il convenait de démontrer le rapport de l'esprit romand et de l'esprit bellettrien, que celui-ci est comme la fleur de celui-là, que sans Belles-Lettres la Suisse romande n'aurait pris connaissance d'elle-même, de sa nature, de son rôle et de ses destins ni aussi vite ni aussi bien.

L'auteur de cet ouvrage tient à dire qu'il souhaite n'être pas lu seulement par ses frères bellettrien. C'est au grand public qu'il s'adresse, sans égard à ces distinctions de « couleurs » qui divisent parfois assez comiquement des hommes faits pour s'entendre, à tous ceux qu'intéressent notre terre, notre vie, et qui ont le souci de sauvegarder dans la mesure du possible les plus significatives, les plus heureuses de nos particularités.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

ORGEVAUX **TEA-ROOM** MOTTIER RESTAURATION

s. Les Avants

Au milieu du charmant vallon d'Orgevaux. But de course idéal. Rafraîchissements, café, thé, chocolat, potage. Arrangement pour écoles. Service plein air.

Ligne M O.B. Sonloup

En juin : champs de narcisses. Flore alpestre. — Téléph. 64.262.

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C. F. F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

L'excursion recommandée pour courses et sociétés :

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m.

Bon chemin muletier

Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Rigbi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

CHEMIN DE FER MARTIGNY - ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. Taxes réduites pour sociétés et écoles.

Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

TRIENT, Valais, Hôtel du Glacier

Recommandé pour courses d'écoles, 1 h. du glacier. 4 h. de Chamonix par le Col de Balme. Service automobile de Martigny. Souper, coucher et déjeuner Fr. 2.80 par élève. Dîner sans viande fr. 1.30 et avec viande fr. 1.50 par élève. Pension pour séjour d'été depuis fr. 6.-.

Allez-vous à Lucerne? "LOWENGARTEN"

Dans l'hôtel-restaurant

écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument des Lions et du Gletschergarten. **Grand parc pour autos.** Prix très réduits, demandez-les. (Téléphone 20.339.)

LAC RETAUD

s. DIABLERETS
(ALT. 1705) TÉL. 43

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant, s'adr. au propr. : F. MAISON, "La Chapelle", Aigle.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LES PLÉIADES

SUR VEVEY : 1400 MÈTRES

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades

Nombreuses promenades ○○○○○○○○ Sous-bois et flores superbes
Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et
à la Direction C. E. V. à Vevey. (Tél. 52.922) Buffet-Restaurant au sommet

Comme but de course choisissez :

ZINAL et le Val d'Anniviers

La Société des Hôtels vous fait des conditions spéciales pour le logis, les repas et le transport par cars. Prospectus et renseignements par **E. Haldi, directeur.**

LES RASSES sur Ste-Croix au pied du Chasseron

But de course pour sociétés et écoles. **A la crémèrie**, grande salle et jardin. Thé, café, chocolat, pâtisserie. Prix modérés. Se recommande : Paul CHAMPOD

Refuge de Taveyanne

Restauration — Dortoirs **SAISONS D'ÉTÉ et D'HIVER** Gustave Delacrétaz

CABANE RESTAURANT BARBERINE — Tél. N° 4 S. CHATELARD (Valais)

La c de Barberine ; ravissant but pour excursions , po ur écoles, soupe, couche sur paillasse, café au lait, 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Funiculaire, bateau.
Se recommande : Jean Lonfat, membre du C. A. S., Marécottes. Tél. 62.867.



(145 lits) 15 mai - 15 septembre

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos, etc. Installations modernes. Médecin : Dr Petitpierre.

Cuisine soignée, prix modérés.

Renseignements complémentaires par la Direction de l'établissement à Lavey-les-Bains.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHATEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : 11.6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12 —

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.,
Lausanne, et à ses succursales

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

ORGEVAUX **TEA-ROOM MOTTIER** RESTAURATION

s. Les Avants

Ligne M.O.B.-Sonloup

Au milieu du charmant vallon d'Orgevaux. But de course idéal. Rafrachissements, café, thé, chocolat, potage. Arrangement pour écoles. Service plein air.
En juin : champs de narcisses. Flore alpestre. — Téléph. 64.262.

Pour vos banquets de sortie adressez-vous à l'

HOTEL DU LAC à MONTRIOND-LE-LAC

Hte-Savoie qui vous servira à partir de 16 fr. Grande salle mise à la disposition des touristes ayant leurs provisions.

LES ORMONTS **Buts de courses pour écoles**

Le Lac Retaud, 1680 m.; la Palette d'Isenau, 2173 m.; le Pic Chaussy, 2355 m.; le Lac Lioson, 1851 m.; le Lac des Chavannes (par la Forclaz), 1698 m.; la Pierre du Moëllé, 1711 m., etc. Pour renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer **AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS** à Aigle, téléph. 152.

LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE C.F.F.

Prix spéciaux pour courses d'écoles.

André Oyex

SALANFE, 1914 m. (Valais)

Hôtel Dent du Midi But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paille, café au lait, fr. 2. — par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés. Tél. Salanfe 91.2. Coquoz Frères & Cie, prop. Hiver Salvan 35. Membres C.A.S.

REFUGE DENT DE LYS

LES PACCOTS s. Châtel-St-Denis

Chambres et dortoirs. Garage. Banquets de sociétés. Restauration à toute heure. Ouvert toute l'année. Téléph. 590.93. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Point de départ pour Moléson, Dent de Lys, Cape au Moine. L. Chassot, propr.

Le beau Jura vaudois vous attend

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Ce qui vaut bien à cet endroit le surnom de la « Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. Buts de courses : Le Chasseron (restaurant). Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants.

Demandez le Panorama et la brochure « STE-CROIX EXCURSIONS » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1 / 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr. -1Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

Dent de Vaulion Alt. 1486 Tél. 8.936

Le plus beau site du Jura pour courses d'écoles et de sociétés. Vins de l'er choix. Restauration — Pension — Soupe — Thé — Café — Chocolat — Lait. Prix modérés. Salle, Galerie et Terrasse. Tenancier ; Paul REYMOND

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *A propos de promotions laïques. — Gestion de l'Instruction publique. — Impôt de crise. — Liberté dans l'enseignement. — Nos collègues à l'honneur. — Places au concours.* — GENÈVE : U. I. P. G.-DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Contre une initiative. — Les propos d'un fonctionnaire et d'un journaliste.* — JURA : *Toujours les vaches maigres. — Situation des instituteurs sans place.* — INFORMATION : *Radio-scolaire. Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Pour le 18 mai.* — H. BAUDRAZ : *Orientation professionnelle.* — INFORMATIONS : *Cours de dessin de la S. V. E. D. — Musée scolaire. — Une semaine de voyages et d'études artistiques. — Cidre doux et eau-de-vie. — Avis.* — LE COIN DU FRANÇAIS : *Dire et faire.* — PRATIQUE : *Un centre d'intérêt : l'oiseau.* — J. BOURQUIN : *Développement de la plante (suite).*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

A PROPOS DE PROMOTIONS LAÏQUES

La plupart des cérémonies scolaires de fin d'année ont lieu à l'église ; l'un ou l'autre pasteur de la paroisse y prononce une allocution se terminant par la prière. C'est une tradition à laquelle nul ne se dérobe, et c'est même le seul jour de l'année où les autorités *in corpore*, le corps enseignant, les parents et les enfants se retrouvent ensemble dans la maison de Dieu.

Les autorités de Renens ayant institué des promotions laïques qui se sont tout de même déroulées au temple — seul édifice assez grand pour contenir tout ce monde — il s'ensuit dans le journal de Renens une polémique entre laïques et traditionalistes, ces derniers ne voyant pas une cérémonie à l'église sans pasteur en chaire.

L'opinion publique étant le baromètre des situations délicates, nous pensons qu'elle fait bien de s'exprimer et que, somme toute, ce sont les parents les grands juges du conflit. Donc laissons là ce sujet aux intéressés.

Alors pourquoi, me direz-vous, commencer à en parler ? C'est que, parmi les défenseurs de la laïcité, se trouve un pasteur de l'Eglise libre. Ecoutez-le :

« On peut souhaiter qu'elles aient lieu ailleurs, ces promotions laïques, mais nous n'apercevons nullement qu'il y ait scandale à ce qu'elles soient célébrées dans un édifice religieux !... »

» Les deux cérémonies auxquelles nous avons assisté ont revêtu un caractère de respect et de dignité qui n'a rien à apprendre des assemblées religieuses...

» Il est plus urgent que jamais que le sort de l'Evangile soit indépendant de tout régime politique, et son action n'a pas à être liée aux destinées d'aucune autorité, d'aucun parti...

» L'Ecole, institution d'Etat, est, par principe, officielle et obligatoire. Comme telle, elle ne peut donc pas être religieuse, l'Evangile du Christ ne s'étant jamais proposé à l'homme comme un système officiel et obligatoire...